Opération entreprises témoins

SICTOM du Sud-Gironde

Auteur :

5 Rue Marcel Paul
Za de Dumès
33210 Langon
Voir le site internet
Julie Minez
j.minez@sictomsudgironde.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Les entreprises sont autant productrices que distributrices de déchets. Les lois Grenelle imposent une réduction de 7% des ordures ménagères et assimilées du territoire sur 5 ans et promulguent par ailleurs de renforcer l'éco-conception du produit de sa fabrication, de sa distribution et de sa consommation jusqu'à sa fin de vie. Ainsi, toutes les entreprises doivent également contribuer à réduire leurs déchets en mettant en place des actions à chaque étape.

Suite à une enquête menée auprès des entreprises du Sud Gironde, la volonté d'être accompagné de certaines entreprises nous a permis de mener une opération collective. Une convention de partenariat avec l'USSGETOM a été signée pour chaque structure. Un diagnostic de l'ensemble des déchets générés par l'activité des entreprises a été effectué afin d'une part, de relever les quantités et les types de déchets ainsi que leur mode d'élimination et, d'autre part, d'identifier les actions de prévention déjà en place. Enfin, lors du compte-rendu de l'état des lieux, l'objectif était d'accompagner les entreprises vers le choix d'une ou plusieurs actions de prévention à mettre en place qui seraient pertinentes en fonction des résultats du diagnostic.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal de cette action à destination des acteurs économiques est de les sensibiliser à la réduction des déchets, de les impliquer dans une démarche de prévention puis de diffuser les résultats à l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire. Les différentes étapes de l'action, ont permis de travailler sur plusieurs filières et de les accompagner.

Résultats quantitatifs

7 entreprises ont été accompagnées par l'USSGETOM.

Deux établissements de santé se démarquaient. Un prestataire a donc été retenu pour effectuer les diagnostics de ces derniers au vu des déchets spécifiques comme les DASRI.

Résultats qualitatifs

Communication des actions menées par l'USSGETOM sur l'accompagnement à la réduction des déchets des entreprises

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2013 : envoi d'un mail auprès des entreprises qui ont manifesté eur intérêt dans l'enquête pour être

accompagnées

Janvier 2014 : lancement MAPA pour recrutement bureau d'étude pour les deux établissements de santé

Mars 2014 : recrutement d'un stagiaire pour l'accompagnement des entreprises

Avril 2014 : signature des conventions de partenariat avec les 9 entreprises

Avril - mai 2014 : diagnostics des entreprises

Mai 201 : démarrage de l'accompagnement des établissements de santé

Juin 2014 : bilan et élaboration des actions par entreprise

Juillet 2014 : réunion bilan avec l'ensemble des entreprises, communication sur le projet et signature des chartes d'engagement pour les actions à mener

Septembre 2014 : premier bilan de l'accompagnement des établissements de santé

Septembre 2014 : élaboration de fiches métiers par filière

Moyens humains

Un stagiaire à temps plein pendant 3 mois

Chargée de mission Prévention des déchets : 25h

Bureau d'étude : 23 jours

Moyens financiers

1 308,15 € : stagiaire

11 900€ : bureau étude

Moyens techniques

Aucun

Partenaires mobilisés

Chambre des métiers et de l'artisanat

9 entreprises

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

A d'autres entreprises du territoire

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Réunir dès les démarrage les entreprises pour leur annoncer les différentes étapes

Signature d'une charte d'engagement avec les entreprises

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | ARTISANAT | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Contact ADEME

Hélène SANCHEZ

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

helene.sanchez@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine